

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°492 en date du 14 Avril 2020

Pensée du moment : *La crise épidémique doit nous apprendre à mieux comprendre la science et à vivre avec l'incertitude* – Edgar MORIN (98 ans) le 6 Avril 2020.

SPECIAL CORONAVIRUS N°4

(Dernière minute le Président de la République a annoncé le 13 Avril le déconfinement progressif à partir du 11 Mai – modalités à venir...)

Quatrième semaine de confinement – et nombreuses sont déjà les déclarations qui se placent dans l'APRES-CRISE :

Des infectiologues évoquent « *l'urbanisation galopante qui ronge chaque jour davantage les espaces naturels et contribue à la prolifération des épidémies* ».

Le COVID-19 est une maladie de l'urbain et du périurbain car sa transmission est « *densité/dépendante* ». Pour d'autres si la densité favorise la diffusion du virus, la non-densité ne protège pas pour autant. Et donc la dé-métropolisation ne serait pas la solution.

On a chassé la nature de la ville et on l'a vidée de sa sociabilité.

A PARIS, avec la nomination d'un haut responsable de la Résilience en 2017, des propositions plus larges que pour la lutte contre les attentats et relatives aux problèmes sanitaires devraient voir le jour, sans stigmatisation des populations modestes.

Demande de création d'un fonds d'urgence d'aide au paiement des quittances de loyers, d'un plan de relance social ambitieux pour améliorer le pouvoir de vivre des plus modestes.

Une soixantaine de Parlementaires lancent le 4 Avril une plateforme pour imaginer « *le jour d'après* » avec 11 thématiques notamment dans le domaine de la transition écologique.

Demande d'un soutien aux loyers, d'un moratoire, d'un renforcement de l'accompagnement social. La crise du logement aggrave celle du coronavirus avec la promiscuité du cadre de vie qui affecte en premier lieu les populations pauvres.

L'IDHEAL lance une enquête pour mieux comprendre les conditions de vie dans le logement pendant le confinement.

1 – LES TEXTES ET INFORMATIONS PARUS

Ordonnance n°2020-413 du 8 Avril 2020 visant à assurer la **continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire**.

Décret n°2020-410 du 8 Avril 2020 adaptant **temporairement les délais de réalisation des visites et examens médicaux par les services de santé au travail** à l'urgence sanitaire.

Report possible jusqu'au 31.12.2020 de certaines visites. Réponses spécifiques pour les visites de reprise.

Décret n°2020-412 du 8 Avril 2020 relatif au **droit de dérogation reconnu au Préfet**.

Faculté donnée aux Préfets de Région et de Départements de déroger aux normes arrêtées par l'administration de l'Etat pour un motif d'intérêt général.

Généralisation du pouvoir de dérogation après expérimentation dans plusieurs Régions.

Décret n°2020-418 du 10 Avril 2020 portant **adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales** et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de COVID-19.

Concerne notamment les associations pendant la période de l'état d'urgence sanitaire.

Lettre d'information de la Banque des Territoires d'Avril 2020 sur la mise en place **de mesures**

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

exceptionnelles à destination des bailleurs sociaux.

(Report d'échéances – ligne de trésorerie – assouplissement temporaire du dispositif de contractualisation).

Note de la FOPH du 6 Avril sur l'Ordonnance 2020-347 et **la délégation de pouvoir exceptionnelle du Conseil d'administration au Directeur Général** (canevas de délibération).

Note de la C.G.L.L.S. du 8 Avril confirmant qu'elle **s'est adaptée à la période de confinement** (télédéclaration des organismes – taux de cotisation – garanties) tout en confirmant qu'elle **réfléchissait sur les moyens pour accompagner les organismes qui seraient impactés par la crise.**

Note de la FOPH du 10 Avril sur **l'obligation de sécurité en droit du travail à l'épreuve du COVID-19** (Cabinet d'avocats), accompagnée d'un **exemple de Document Unique d'Evaluation des Risques D.U.E.R.** (source ANDRH).

Rapport Parlementaire remis le 6 Avril au Ministre de la Santé. **Préconise de mobiliser les 70.000 gardiens de France** ainsi que les bailleurs sociaux et privés afin de **lutter contre l'isolement des personnes âgées et fragiles.**

2 – SUJET TRES COMMENTE

Vers une reprise des CHANTIERS

Le Conseil National de l'Ordre des Architectes fait part le 4 Avril de nombreuses interrogations préalables à la reprise des chantiers.

Publication du **Guide technique** national des « **Bonnes pratiques et suspension, interruption, arrêt et reprise des activités de chantiers** » (Direction de la Maîtrise d'Ouvrage et des politiques patrimoniales – USH – 3 Avril).

Baisse des appels d'offres – effondrement du secteur du Bâtiment en Janvier 2021 ?

Avec la **paralysie de la chaîne des transactions immobilières**, les cartes de ce secteur pourraient être remaniées.

Des Organismes HLM font part « que **si le maintien de notre économie est indispensable, la priorité doit être donnée à la sécurité.** Pour ne pas aggraver la situation et occasionner de nouvelles prises en charge de personnes infectées, nécessité d'attendre pour une reprise des chantiers ».

3 – C'EST DANS L'AIR

Avec la **hausse des cas de violences conjugales et intrafamiliales** des bailleurs sociaux se disent prêts à loger, si besoin, les victimes.

La Ministre du Travail a annoncé le 8 Avril la publication prochaine de 7 Décrets : **les services de santé au travail** (voir ci-dessus 2020-410), **les instances représentatives du personnel IRP** (réunions à distance), l'indemnité complémentaire employeur pour les arrêts de travail liés à l'épidémie, la prolongation de l'indemnisation des chômeurs en fin de droit, **l'activité partielle** (notamment ouverture à de nouveaux publics) et deux textes contenant des mesures dérogatoires sur le temps de travail (hôpitaux et agriculture).

Au Conseil des Ministres du 15 Avril devrait être présentée **une modification à l'Ordonnance 2020-306 prévoyant l'annulation de la suspension des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme** (actuellement 30 jours après la sortie de crise sanitaire).

4 – LU POUR VOUS

Publication le 1^{er} Avril d'un **rapport de l'ANCOLS sur le bilan d'utilisation de la participation à l'effort de construction (P.E.C.)** en 2018.

Elle constate des ressources excédentaires du fait de la baisse des emplois, et appelle à recherche de la part d'ACTION LOGEMENT une **meilleure adéquation des produits proposés par rapport aux demandes des porteurs de projet.**

Tous les textes cités peuvent être obtenus sur simple demande (fndoph@habitat76.fr).